

TRANSFERT DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC – INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT EN COMMUN 2005-2010

1. Objectif du programme

Mis en place dans le cadre de l'Entente Canada-Québec relative au transfert des revenus d'une partie de la taxe fédérale d'accise sur l'essence conclue en 2005, le programme de transfert de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2005-2010 (TECQ I) a pour objectif de contribuer au financement des infrastructures municipales et locales en matière d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale, de transport en commun et autres types d'infrastructures ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

2. Répartition de l'enveloppe

L'enveloppe du programme TECQ I en matière d'infrastructures de transport en commun est de 490,7 millions de dollars.

Répartition de l'enveloppe du programme TECQ 2005-2010 Transport en commun

	Aide financière	
	En M\$	En %
Gouvernement fédéral	410,2	83,6
Gouvernement du Québec	80,5	16,4
TOTAL	490,7	100,0

Note : Selon le décret numéro 593-2013 du 12 juin 2013.

Pour la période 2005-2010, le ministre des Transports a déterminé l'enveloppe disponible pour les sociétés de transport en commun et les autres organismes. Cette répartition a été effectuée à partir de l'achalandage de chacun des groupes pour l'année 2004.

Pour chacun des organismes, le ministre des Transports a déterminé l'aide financière disponible annuellement :

- le montant maximal disponible pour les sociétés de transport en commun a été réparti en proportion de l'achalandage total constaté pour chacune d'elles au cours des années 2002, 2003, 2004 et 2005, selon le tableau de l'achalandage des sociétés de transport en commun transmis par l'Association du transport urbain du Québec au ministère des Transports le 9 mars 2006;
- pour les organismes autres que les sociétés de transport en commun, l'enveloppe disponible a été répartie en fonction de l'achalandage constaté pour chacun d'eux pour l'année 2004 et a été ajustée, le cas échéant, en fonction des arrêts de service survenus au cours de la même année;
- l'enveloppe calculée par organisme lui est réservée jusqu'à la fin du programme et est reportée d'année en année jusqu'à épuisement des sommes disponibles.

3. Aide financière accordée au 31 mars 2014

Au 31 mars 2014, le ministre des Transports a approuvé le versement de subventions aux municipalités totalisant 467,1 millions de dollars, soit 95,2 % de l'enveloppe allouée.

Infrastructures de transport en commun au 31 mars 2014

(en dollars)

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Sociétés de transport en commun				
Société de transport de Montréal	365 712 393	337 547 312	319 977 091	17 570 220
Réseau de transport de la Capitale	38 534 633	37 988 214	37 983 195	5 020
Réseau de transport de Longueuil	30 593 443	25 879 215	25 287 175	592 040
Société de transport de Laval	18 868 509	18 794 445	18 715 159	79 285
Société de transport de l'Outaouais	16 207 691	16 095 141	15 952 786	142 355
Société de transport de Sherbrooke	6 314 074	6 262 676	6 252 412	10 264
Société de transport de Saguenay	4 682 354	4 850 289	4 547 832	302 457
Société de transport de Lévis	2 999 984	2 507 619	2 507 619	—
Société de transport de Trois-Rivières	2 775 565	2 765 836	2 765 836	—
Sous-total	486 688 646	452 690 747	433 989 105	18 701 642
Organismes municipaux et intermunicipaux de transport en commun				
CRT Lanaudière	3 432 274	3 178 036	3 178 036	—
CIT Laurentides	3 185 936	3 185 936	3 185 936	—
CIT Vallée du Richelieu	1 862 318	1 862 318	1 862 318	—
CIT Sud-Ouest	1 843 666	1 834 604	1 830 487	4 117
Saint-Jean-sur-Richelieu	1 612 365	1 612 365	1 612 365	—
CIT Sorel-Varennes	969 171	568 908	568 865	43
CIT Le Richelain	916 671	459 610	459 610	—
CIT Chambly-Richelieu-Carignan	625 473	420 183	420 183	—
CIT Roussillon	507 958	380 653	380 653	—
Régie municipale de transport en commun de Shawinigan	492 971	—	—	—
Sainte-Julie	429 686	349 703	349 703	—
Drummondville	412 155	32 634	32 634	—
CIT Haut-Saint-Laurent	205 952	205 952	205 952	—
Granby	140 097	47 015	47 015	—
Rouyn-Noranda	106 097	26 774	26 774	—
Victoriaville	98 556	80 416	70 279	10 137
Mont-Tremblant	92 326	92 326	92 326	—
Rimouski	82 772	29 810	29 810	—
Baie-Comeau	71 646	—	—	—
CIT La Presqu'île	52 985	52 985	52 985	—

Bénéficiaire	Montant d'enveloppe confirmé	Subvention approuvée	Subvention versée ou reconnue	Solde de l'engagement
Val-d'Or	27 644	—	—	—
Salaberry-de-Valleyfield	27 377	—	—	—
Sept-Îles	20 379	—	—	—
Sous-total	17 216 475	14 420 228	14 405 931	14 297
TOTAL	503 905 121	467 110 975	448 395 036	18 715 940